



27, 28 & 29 août 2025 • 6^{ème} édition

ALBI • INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION

APPEL À COMMUNICATIONS

CLÔTURE
21 MARS 2025

Coordination, la quête d'une rencontre

QUELLES ALLIANCES ENTRE LES PERSONNES,
LES PROFESSIONNELS ET LES RÉALITÉS TERRITORIALES ?

www.universite-coordination-sante.fr





Marion Bru
Présidente
Facs Nationale

Théo Combes
Président
Facs Occitanie

édito

Mettre en lumière vos initiatives !

L'objectif est de mettre en avant les actions des structures de coordination qui, au quotidien, facilitent l'interconnexion entre les acteurs du soin, du médico-social et du social

La prochaine édition des Universités de la Coordination en Santé s'articulera autour du thème :

« Coordination, la quête d'une rencontre : quelles alliances entre les personnes, les professionnels et les réalités territoriales ? »

Afin de valoriser les initiatives des structures de coordination qui œuvrent chaque jour pour favoriser ces rencontres, nous avons l'honneur de lancer cette année encore l'appel à communications en vue des trophées qui récompenseront les projets les plus inspirants.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

Cette édition bénéficie du soutien de partenaires majeurs qui s'engageront à mettre en lumière les actions innovantes sélectionnées cette année. Ainsi, la Direction Générale de l'Offre de Soins, la Direction Générale de la Cohésion Sociale, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, France Assos Santé, Appui Santé France Formation et le Comité Scientifique des Universités de la Coordination en Santé récompenseront

chacun un projet qu'ils jugeront inspirant pour renforcer la coopération entre acteurs de la coordination des parcours.

SIX CATÉGORIES POUR VALORISER LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Avec six catégories dédiées, cette nouvelle édition offrira une large vision des différentes facettes de la coordination en santé et mettra en avant les expériences et les enseignements issus du terrain. Près de 500 participants attendus cette année aux UCS pourront ainsi s'enrichir de ces retours d'expérience innovants et inspirants.

PARTICIPEZ !

Si vous avez mené un projet impliquant une structure de coordination en santé, favorisant la collaboration entre acteurs et l'amélioration des parcours de santé, n'hésitez pas à mettre en avant votre initiative et à candidater aux Trophées 2025 des UCS !

Au plaisir de vous retrouver à Albi !

Thématiques de soumission

Votre équipe a mené un projet innovant impliquant une structure de coordination en santé et des partenaires engagés ?

1 / Coordination & santé mentale • **PRIX DGOS**

2/ Qualité de la coordination et simplification des parcours : comment l'évaluer • **PRIX CNSA**

3/ Agir sur un même territoire avec le médico-social • **PRIX DGCS**

4/ Intégrer l'éthique au cœur d'un projet partenarial • **PRIX DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**

5/ Projet de formation pluriprofessionnelle • **PRIX APPUI SANTÉ FRANCE FORMATION**

6/ Le partenariat dans les territoires avec les associations en santé • **PRIX FRANCE ASSOS SANTÉ**



➡ Nous cherchons à mettre en exergue des projets qui favorisent la collaboration entre acteurs :

- Dispositifs spécifiques régionaux
- Dispositifs d'expertise régionaux
- Dispositifs d'appui à la coordination
- Dispositifs de clinique indirecte concertée
- Communautés professionnelles territoriales de santé
- Communautés 360
- Centre de ressources territoriales
- Projet territorial de santé mentale
- Contrat local de santé et Contrat local de santé mental
- Équipes mobiles
- Équipes d'hospitalisation à domicile
- Centres locaux d'information et de coordination
- ...

➡ L'objectif est de mettre en avant les actions des structures de coordination qui, au quotidien, facilitent l'interconnexion entre les acteurs du soin, du médico-social et du social. Leur rôle est essentiel pour :

- **Optimiser la prise en charge** : en fluidifiant les parcours de soins et en assurant un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque personne.
- **Renforcer la coopération territoriale** : en favorisant les synergies entre professionnels de santé, établissements, associations et collectivités locales.
- **Placer les attentes des bénéficiaires au cœur du parcours** : en intégrant pleinement leur volonté et leurs besoins pour garantir un accompagnement personnalisé, respectueux de leur autonomie.

APPEL À COMMUNICATIONS

LES COMMUNICATIONS SERONT ÉTUDIÉES PAR LES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DES UCS. LA LISTE DES STRUCTURES PARTICIPANTES EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT (UNIVERSITE-COORDINATION-SANTE.FR)

Modalités pratiques

Votre contribution pourrait être retenue pour :

- Une **présentation orale**¹ le vendredi 29 août 2025 à Albi.
- La **réalisation d'une capsule vidéo** de présentation du projet pour la série 2025 «un territoire, un dispositif, un projet de coordination» (voir : [série 2023](#) / [série 2024](#)).
- Une présentation de votre projet dans un **livret** inséré dans le sac d'accueil des participants.

¹ Inscription UCS 2025 (comprenant les déjeuners) offerte pour une personne. Les frais de déplacements et de bouche et d'hébergement sont à la charge de l'auteur.

Pour soumettre votre communication

Déposez votre proposition **au plus tard le 21 mars 2025** via le formulaire disponible en ligne sur le site de l'événement :

(L'UNIVERSITÉ > [APPEL À COMMUNICATIONS](#))

Modalités d'expertise

Les propositions seront examinées de façon anonyme par les membres du comité scientifique. L'auteur sera informé du refus ou de l'acceptation de sa proposition de communication en **mai 2025**.

Votre contact :

c.pessione@facs-occitanie.fr



Les Universités de la Coordination en Santé est un événement proposé et coorganisé par la [FACS Nationale](#), la [FACS Occitanie](#) et l'[INU Champollion](#).

Ces universités sont dédiées aux **professionnels des structures de coordination** et à **tout professionnel dont l'exercice est en lien avec la coordination** des parcours de santé/vie.

Le programme s'articule autour de plénières, d'ateliers, de tables rondes et de moments conviviaux.

Les Universités peuvent s'inscrire dans le cadre du droit à la formation.

N° de déclaration d'activité :
73 31 07446 31

